

Lutter contre les erreurs médicamenteuses évitables

Code produit : DPRI / Version : V1

FINALITE DE LA FORMATION

Prévention du risque d'erreur médicamenteuse et du risque iatrogène.

OBJECTIF PEDAGOGIQUE

- Sensibilisation des soignants aux risques d'erreurs médicamenteuses
- Gestion du risque iatrogène : déclaration et analyse des erreurs médicamenteuses

PUBLIC CONCERNE/EMPLOI VISE

Sage-femme, IDE, IADE, IBODE, Préparateur en pharmacie.

PREREQUIS

Aucun

MODALITES

Durée : 14 heures / 2 jours

Type : Présentiel

Méthodes et moyens pédagogiques : Apports théoriques et pratiques, d'ateliers de mises en pratique et d'échanges des pratiques.

Validation des acquis : Tour de table, observation des pratiques à partir de cas

Sanction de la formation : Attestation de fin de formation, attestation DPC

Profil de l'intervenant : Pharmacien – Responsable qualité et praticien hygiéniste

PROGRAMME

Acquisition de connaissances et de compétences

Iatrogénie médicamenteuse : exposé du problème

- Des chiffres alarmants : étude ENEIS
- Définition et caractérisation de l'erreur médicamenteuse, défaut qualité et pharmacovigilance.

Rappel des étapes du circuit du médicament d'un établissement de santé

Atelier « Erreur médicamenteuse »

- Déclaration et analyse de cas observés par les soignants
- Les erreurs médicamenteuses à chaque étape du circuit
- Comment repérer les événements indésirables ?

Analyse des pratiques professionnelles

Mise en pratique : Analyse de dossiers et de cas relatifs à des erreurs médicamenteuses :

- Quel est le médicament en cause ?
- De quel type d'erreur s'agit-il ?
- Quelles conséquences pour le patient ?
- Quelles sont les causes potentielles ?
- Quelles mesures préventives peuvent être mises en place ?

Fiche de déclaration et d'analyse simple

L'objectif est surtout de permettre aux participants de parler de leurs erreurs et d'envisager des solutions. Trop souvent l'erreur est vécue comme une faute et donc n'est pas déclarée.

Politique institutionnelle de gestion du risque iatrogène

- Réglementation : Loi HPST, démarche Certification, CPOM, Contrat Bon Usage
Plan d'action.

LES + ASFO

Nos responsables pédagogiques et intervenants sont des experts reconnus dans leur métier.

Certification AFNOR selon le référentiel ISO 9001.